Envoyé en préfecture le 03/12/2025
Reçu en préfecture le 03/12/2025
Publié le
ID : 029-200067072-20251203-CC_2025_11_N104-DE

Haut-Léon Communauté

Extrait du registre [illegible]
Session ordinaire
Conseil Communautaire
Séance 26 novembre 2025 – 19 heures 30

Le Conseil Communautaire de Haut-Léon Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Maison des Services des Carmes, à Saint-Pol-de-Léon

PRÉSENTS : Jacques EDERN, Gildas BERNARD, Anne BESCOND, Stéphane CLOAREC, Jean-Noël EDERN, Éric LE BOUR, Bernard FLOCH, Patrick GUEN, Bernard LE PORS, Eric GRALL, Eric PENNEC, Jacques PONTU, Odile THUBERT MONTAGNE, Michel AUTRET, Jean-Luc BONIS, Marc CONSTANTIN, Gwenaëlle PENDU, Roger BOSSARD, Jean NÉZOU, Roger GUILLOU, Romuald GUENGANT, André JÉZÉQUEL, Yves JÉZÉQUEL, Véronique KÉRLÉO, Christine LE STER, Carole AUTRET, François MOAL, Jean-Luc MOISAN, Nadine PLUCHON, Gilbert CHAPALAIN, Maël SAILLOUR, Stéphanie DUMONT, Hervé JÉZÉQUEL, Jean-Jacques SÉVÈRE, Charles de KERMENGUY, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS : AZOU Dominique (Directeur Général Services), Véronique GUYONVARCH (Directrice Générale Adjointe).

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR : Marlène ILHEU (Pouvoir à Jean-Noël EDERN), Aline CHEVAUCHER (Pouvoir à François MOAL), Laurence MEAR (Pouvoir à Christine LE STER), Marie-Hélène QUIEC (Pouvoir à Patrick GUEN), Éric MIOSSEC (Pouvoir Jacques EDERN), Marie-Thérèse CUEFF (Pouvoir Gildas BERNARD), Anne DANIÉLOU (Pouvoir Carole AUTRET), Danielle MICHEL (Pouvoir BERNARD LE PORS).

ABSENTS : Josée FALC'HUN et Véronique LE BOULC'H.

Date de la convocation : 21 novembre 2025 **Date d'affichage :** 21 novembre 2025	**Membres du Conseil :** En exercice : 45 Présents : 35 Votants : 43		**Présidence de séance :** Jacques EDERN **Secrétaire de séance :** Gildas BERNARD
Numéro d'ordre CC-2025-11-N104	**Nomenclature** 7.3	**Rapporteur** Stéphane CLOAREC	**Chef de projet :** François NIHOUARN
CHARTE DE TERRITOIRE : HAUT-LEON COMMUNAUTE – Un Bout de Bretagne Intense			
Axe : Transition Environnementale	**Enjeu : Préserver et Favoriser la Biodiversité**		**Action : Compétences Eau et Assainissement**

Objet : Eaux'Léon : Transfert des emprunts

Stéphane CLOAREC, Vice-Président, rappelle que la communauté des communes de Haut Léon Communauté sera compétente dans les domaines de l'eau et de l'assainissement à compter du 1er janvier 2026.

Ces transferts de compétences s'accompagnent par la reprise de l'ensemble du passif lié à l'exercice de ces dernières.

VU la Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, notamment son article 14

VU Article 1er de la loi n° 2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en oeuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de commune ;

VU le Code général des Collectivités territoriales, notamment ses articles L.5211-5 relatif à la mise à disposition des droits et obligations afférents au transfert de compétence, notamment les emprunts

VU l'article L.5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoyant le transfert facultatif de compétences aux Communautés de Communes ;

VU la délibération du Conseil Communautaire de Haut-Léon Communauté, référencée CC-2023-N06 du 29 mars 2023, notamment confirmant la volonté du transfert des compétences "Eau" et "Assainissement au 1er janvier 2026 à soumettre à délibération des Conseils Municipaux des communes membres ;

VU la délibération du Conseil Communautaire de Haut-Léon Communauté, référencée CC-2024-12-N78 du 18 décembre 2024, approuvant la modification des statuts afin de transférer des communes à la Communauté les compétences "Eau" et Assainissement" au 1er janvier 2026 et conséquemment amenant à la consultation des Conseils Municipaux des communes membres pour disposer de la majorité qualifiée ;

Envoyé en préfecture le 03/12/2025
Reçu en préfecture le 03/12/2025
Publié le
ID : 029-200067072-20251203-CC_2025_11_N104-DE

VU la délibération du Conseil Communautaire de Haut-Léon Communauté, référencée CC-2025-03-N06 du 19 mars 2025, constatant la majorité qualifiée des Conseils Municipaux des communes membres favorables au transfert des compétences "Eau" et "Assainissement" au 1er janvier 2026 et entérinant la modification des statuts ;

VU l'Arrêté Préfectoral du 21 mai 2025, portant modification des statuts de Haut-Léon Communauté intégrant les compétences "Eau" et "Assainissement" à compter du 1er janvier 2026 ;

L'ensemble des contrats d'emprunts contractés par les communes et les syndicats compétents dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement des eaux usés, doit faire l'objet d'un transfert vers Haut Léon Communauté à compter du 1er janvier 2026. En effet, « le bénéficiaire de la mise à disposition est substitué à la collectivité propriétaire dans ses droits découlant des contrats portant sur des emprunts affectés aux biens mis à disposition. »

La liste des contrats concernés, répartis par budget, est détaillé ci-après ;

Après avoir entendu le Rapporteur ;

Après avoir pris connaissance du projet de délibération et la liste des emprunts ;

DELIBERATION

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide :

- D'approuver le transfert des contrats d'emprunts contractés par les communes et les syndicats compétents dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement collectif tels que présentés ;
- D'autoriser le Président à signer toutes les pièces afférentes à cette décision.

Présents	**35**
Pouvoirs	**8**
Votants	**43**
Pour	**37**
Contre	**5***
Abstention	**1****

Le Président
Jacques EDERN



Le Secrétaire de Séance
Gildas BERNARD



*Odile THUBERT MONTAGNE, Michel AUTRET, Gwenaëlle PENDU, Gilbert CHAPALAIN, Jean-Jacques SÉVÈRE

**Jean-Luc BONIS

Reference	Contrepartie	CRD	Montant du contrat	Indexation	Budget HLC	CBC	Type amortissement	Commune d'origine	Date de début	Date de fin	Durée résiduelle
0020288	La banque postale	931 866,68 €	964 000,00 €	Taux fixe à 3,48%	Assainissement collectif	A1	Amortissement constant	Île de Batz	21/10/2024	01/11/2054	28,85
A2208018	Caisse d'Epargne Bretagne et Pays de Loire	53 701,68 €	134 000,00 €	Taux fixe à 4,56%	Assainissement collectif	A1	Flux constant	Lanhouarneau	19/06/2007	19/06/2032	6,47
A2208043	Caisse d'Epargne Bretagne et Pays de Loire	110 789,42 €	200 000,00 €	Taux fixe à 3,95%	Assainissement collectif	A1	Flux constant	Lanhouarneau	26/03/2008	26/03/2038	12,24
DD22290392	Crédit Mutuel de Bretagne	192 998,92 €	200 000,00 €	Taux fixe à 4,17%	Assainissement collectif	A1	Flux constant	Lanhouarneau	15/12/2023	01/12/2053	27,93
0728 1693791 02	Crédit Mutuel de Bretagne	15 406,41 €	90 000,00 €	Taux fixe à 4,10%	Assainissement collectif	A1	Flux constant	Plouescat	28/11/2012	28/11/2027	1,91
00256214572	Crédit Agricole du Finistère	59 156,67 €	143 000,00 €	Taux fixe à 4,55%	Assainissement collectif	A1	Flux constant	Plouescat	05/01/2012	15/01/2032	6,04
00252256467	Crédit Agricole du Finistère	69 860,55 €	215 000,00 €	Taux fixe à 3,83%	Assainissement collectif	A1	Flux constant	Plouescat	16/06/2021	15/12/2030	4,96
06001858878	Crédit Agricole du Finistère	138 646,43 €	276 000,00 €	Taux fixe à 3,82%	Assainissement collectif	A1	Flux constant	Plouescat	17/11/2006	17/11/2036	10,88
10000040167	Crédit Agricole du Finistère	69 681,39 €	141 000,00 €	Taux fixe à 3,91%	Assainissement collectif	A1	Flux constant	Plouescat	15/10/2013	15/10/2033	7,79
DD14466320	Crédit Mutuel de Bretagne	59 658,22 €	100 000,00 €	Taux fixe à 0,73%	Assainissement collectif	A1	Flux constant	Plouescat	30/08/2019	30/08/2034	8,67
DD16510511	Crédit Mutuel de Bretagne	73 750,00 €	100 000,00 €	Taux fixe à 0,90%	Assainissement collectif	A1	Amortissement constant	Plouescat	30/07/2020	30/07/2040	14,59
150441501	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	121 430,49 €	222 672,00 €	Taux fixe à 0,00%	Assainissement collectif	A1	Flux constant	Plounevez	12/01/2016	30/11/2034	8,92
4731905	Caisse d'Epargne Bretagne et Pays de Loire	12 120,00 €	121 200,00 €	Taux fixe à 1,05%	Assainissement collectif	A1	Amortissement constant	Roscoff	01/11/2016	01/11/2026	0,83
0421 0161320 14	Crédit Mutuel Arkea	11 081,02 €	38 000,00 €	TAM Postfixé + 1,21%, flooré à 0,00%	Assainissement collectif	A1	A la carte	Roscoff	19/10/2009	30/09/2029	3,75
0769 0454201 03	Crédit Mutuel de Bretagne	27 192,63 €	221 450,00 €	Euribor 3m + 1,42%, flooré à 0,00%	Assainissement collectif	A1	Amortissement constant	Roscoff	30/05/2016	28/02/2027	1,16
MON277088EUR	Société de Financement Local	23 643,15 €	200 000,00 €	Taux fixe à 5,53%	Assainissement collectif	A1	Flux constant	Roscoff	05/01/2012	05/01/2027	1,01
7619833	Caisse d'Epargne Bretagne et Pays de Loire	355 079,78 €	850 000,00 €	Euribor 3m + 0,55%, flooré à 0,00%	Assainissement collectif	A1	Amortissement constant	Roscoff	06/04/2010	25/06/2035	9,48
00210838038	Crédit Agricole du Finistère	170 596,05 €	300 000,00 €	Taux fixe à 4,68%	Assainissement collectif	A1	Flux constant	St Pol de Léon	17/12/2007	15/12/2037	11,96
06002595825	Crédit Agricole du Finistère	372 940,15 €	900 000,00 €	Taux fixe à 4,72%	Assainissement collectif	A1	Flux constant	St Pol de Léon	15/12/2003	15/12/2033	7,96
45273316392U	Crédit Foncier	301 184,94 €	677 000,00 €	Taux fixe à 3,80%	Assainissement collectif	A1	Flux constant	St Pol de Léon	30/06/2005	30/06/2035	9,50
GC9466	Crédit Agricole du Finistère	17 500,00 €	50 000,00 €	Taux fixe à 1,41%	Eau potable	A1	Amortissement constant	SIEA CLEDER SIBIRIL	05/08/2022	15/08/2027	1,62
0728 1693791 05	Crédit Mutuel de Bretagne	6 847,49 €	40 000,00 €	Taux fixe à 4,10%	Eau potable	A1	Flux constant	Plouescat	30/11/2012	30/11/202	2,9
00252256449	Crédit Agricole du Finistère	56 863,19 €	175 000,00 €	Taux fixe à 3,83%	Eau potable	A1	Flux constant	Plouescat	15/12/2010	15/12/203	2,9
00256214026	Crédit Agricole du Finistère	39 299,54 €	95 000,00 €	Taux fixe à 4,55%	Eau potable	A1	Flux constant	Plouescat	15/01/2012	15/01/203	3,0
10000040163	Crédit Agricole du Finistère	34 593,65 €	70 000,00 €	Taux fixe à 3,91%	Eau potable	A1	Flux constant	Plouescat	15/10/2013	15/10/203	7,79
100000270800	Crédit Agricole du Finistère	10 700,88 €	25 000,00 €	Taux fixe à 1,55%	Eau potable	A1	Flux constant	Plouescat	15/10/2016	15/10/203	7,79
DD05124239	Crédit Mutuel de Bretagne	20 315,93 €	37 000,00 €	Taux fixe à 2,48%	Eau potable	A1	Flux constant	Plouescat	30/09/2015	30/09/203	7,75
DD13291031	Crédit Mutuel de Bretagne	41 666,76 €	100 000,00 €	Taux fixe à 1,25%	Eau potable	A1	Amortissement constant	Plounevez	30/12/2018	30/12/203	8,00
4731960	Caisse d'Epargne Bretagne et Pays de Loire	16 091,04 €	88 500,00 €	Taux fixe à 1,12%	Eau potable	A1	Amortissement constant	Roscoff	01/08/2016	01/11/202	2,83
0421 0161320 15	Crédit Mutuel Arkea	25 369,68 €	87 000,00 €	TAM Postfixé + 1,21%, flooré à 0,00%	Eau potable	A1	Amortissement constant	Roscoff	12/11/2009	30/12/202	3,0
DD10851125	Crédit Mutuel de Bretagne	97 625,81 €	200 000,00 €	Taux fixe à 1,15%	Eau potable	A1	Flux constant	SIEA PLOUENAN	30/10/2017	30/10/203	4,83
2000307 / 43199	Crédit Foncier	152 149,41 €	342 000,00 €	Taux fixe à 3,80%	Eau potable	A1	Flux constant	St Pol de Léon	01/04/2015	30/06/203	9,50
06002595833	Crédit Agricole du Finistère	111 779,31 €	200 000,00 €	Taux fixe à 4,40%	Eau potable	A1	Flux constant	St Pol de Léon	17/12/2007	15/12/203	1,96
		3 801 587,27	**7 602 822,00**								

Envoyé en préfecture le 03/12/2025
Reçu en préfecture le 03/12/2025
Publié le :
ID : 029-200067072-20251203-CC_2025_11_N104-DE